Les travaux sociologiques récents soulignent combien le temps est devenu un enjeu central du fonctionnement et de la légitimité de l'institution judiciaire. Cependant, le temps de la justice comme activité sociale a été peu étudié en lui-même par les historien•nes. Le colloque vise à mettre en perspective l'accélération contemporaine de la justice en observant sur plusieurs siècles les rapports de la justice au temps. Il s'agit d'étudier comment la justice construit ses temporalités et comment celles-ci s'articulent aux autres temporalités sociales. Ce questionnement prend pour cadre l'Europe et les Amériques aux époques moderne et contemporaine, afin de comparer différents espaces, contextes et cultures juridiques.

Contact: temps.justice.2023@gmail.com

Comité d'organisation : Alice Bonzom, Simon Castanié, Nicolas Picard, Benoît Saint-Cast, Verónica Vallejo Flores

Comité scientifique: Pascal Bastien, Simona Cerutti, Frédéric Chauvaud, Neil Davie, Anne-Emmanuelle Demartini, Mirian Galante, Laurence Guignard, Marie Houllemare, Arnaud-Dominique Houte, Claire Lemercier, Xavier Rousseaux, Evelyne Sanchez, Emmanuel Taïeb, Rachel Vanneuville.

Avec le soutien de l'Université Lumière Lyon 2, de la MSH Lyon-Saint-Étienne, de Triangle (UMR 5206), du LARHRA (UMR 5190), du Centre Roland Mousnier (UMR 8596), du Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (UMR 3550) et de « Mondes Américains » (UMR 8168).



DE LA JUSTICE

Epoques moderne et contemporaine, Europe & Amériques

### TIME AND JUSTICE, TIMING JUSTICE

Early modern and contemporary times, Europe & Americas

24-25

Octobre

2023

LYON

Colloque international International conference

MSH Lyon Saint-Etienne, salle Marc Bloch 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon











P R O G R A M M E

atin : Le temps de la justice : débats, doctrine, pratique

9h30-10h00 : Accueil 10h-10h10 : Introduction

## Panel 1 : Le temps judiciaire : débats, doctrine, pratiques (1) Modération : ...

**10h10-10h40 : Charles Baud** (archiviste paléographe), « L'exigence de célérité judiciaire et sa consécration législative : débats et oppositions doctrinales de la première modernité. »

10h40-11h10: Louis Georges (Université Paris-Nanterre, MéMo), « "La toute nouvelle invention de la demi-heure et du sablier": mesures et pratiques de la temporalité dans les procédures judiciaires du Paris moderne (années 1650-années 1730).»

11h10-11h30 : Pause

### Panel 2 : Le temps pénal : débats, doctrine, pratiques (2) Modérateur : Neil Davie (Lyon 2, LARHRA)

11h30-12h: Laura Garet (Université Toulouse Jean Jaurès, FRAMESPA), « Célérité de la mort pénale, perpétuité de la mort civile : les peines éliminatrices et leurs rythmes, de la doctrine à la pratique (Parlement de Toulouse, XVIIIe siècle). »

**12h-12h30 : Simon Grivet** (Université de Lille, CECILLE), « L'étrangeté états-unienne ou comment le temps de la peine de mort s'est distendu jusqu'à l'absurde depuis la seconde moitié du XX<sup>o</sup> siècle. »

12h30-13h : Discussion de la première demi-journée

13h-14h30 : Déjeuner

Après-midi : Les enjeux de la célérité judiciaire

### Panel 3 : Célérité judiciaire et transformations de la justice

Modératrice: Claire Lemercier (Sciences Po, SCO)

**14h30-15h : Fabien Salducci** (FRAMESPA), « Une justice de proximité considérablement plus rapide. Exemple de Saint-Tropez (1773-1803).»

**15h-15h30 : Federico Del Giudice** (Scuola Normale Superiore de Pisa), « De la procédure sommaire aux tribunaux du travail : conflits de travail et temps de la justice en Argentine dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. »

15h30-15h50 : Pause

### Panel 4 : Le temps judiciaire face à l'exception Modératrice : Simona Cerutti (EHESS, CRH)

**15h50-16h20 : Romain Benoît-Lévy** (Université Rennes 2, Tempora), « "Vite fait, bien fait ?" Le temps des procédures pour affaires d'honneur, entre issues judiciaires et menace des duels (France, XVIIIe-XVIIIe siècles). »

**16h20-16h50 : Jeanne-Laure Le Quang** (IHMC), « Le temps de la justice face à l'urgence de la menace : la justice bousculée par les "mesures de haute police" sous le Consulat et l'Empire (1799-1815).»

**16h50-17h20 : Fabien Lostec** (Université Rennes 2, Tempora), « Le temps de la justice : un enjeu central de l'épuration en France à la Libération. »

17h20-17h30 : Pause

17h30-18h00 : Discussion de la deuxième demi-journée

# ${\bf Matin: exp\'{e}riences\ et\ mesures\ des\ temps\ de\ la\ justice}$ ${\bf 9h-9h30:\ Accueil}$

### Panel 5 : Attente judiciaire et incertitude juridique Modération : ...

**9h30-10h : Fanny Lalande** (Université Lyon 2, LARHRA), « Graffiti des prisons des prisons d'Etat en Dauphiné et Vivarais : mise en récit collective du temps de l'emprisonnement chez les prisonniers pour religion au XVIII<sup>e</sup> siècle.»

**10h-10h30 : Lauriane Cherki** (Sorbonne Université, Centre Roland Mousnier), « La déportation pénale britannique aux Amériques au XVIII<sup>e</sup> siècle : entre temporalités judiciaires, logistiques et marchandes. »

**10h30-11h : Matilde Flamigni** (Scuola Normale Superiore de Pisa/University Federico II, Naples), «Time of Law and Sites of Coercition.

The Casa de la Beneficencia slave depot in Havana (1840-1857).»

11h-11h20 : Pause

S

7

0

ercr

### Panel 6 : Mesurer le temps judiciaire Modération : ...

11h20-11h50 : Pilar González Bernaldo de Quirós (Laboratoire « Mondes Américains »), « Le temps des migrations juridiques : naturalisations dans la ville de Buenos Aires entre 1880 et 1930. »

11h50-12h20 : Ana Maria Falconi (CSO, Sciences Po Paris) et Claire Lemercier (CSO, Sciences Po Paris), « "L'intéressé est un réclamant d'habitude." Porter un litige devant les hautes cours en France, 1945-2015. »

12h20-12h50 : Discussion de la troisième demi-journée

12h50-14h10 : Déjeuner

Après-midi : le temps judiciaire aux mains des justiciables

### Panel 7 : Temporalités judiciaires et usages des procédures (1) Modératrice : Julie Doyon (Lyon 2, LARHRA)

14h10-14h40: Bernard Dauven (Centre d'Histoire du Droit et de la Justice, Université catholique de Louvain), « Le temps, élément clef des usages de la justice moderne ? Le "choix" des procédures par les auteurs d'homicide dans le duché de Brabant (XVe-XVIIe siècles).»

**14h40-15h10 : Dylan Beccaria** (Aix-Marseille Université, TELEMMe/CERHIIP), « Temps judiciaire et stratégies des justiciables dans les vérifications des lettres de grâce (Provence, début du XVIIe siècle). »

15h10-15h30 : Pause

#### Panel 8 : Temporalités judiciaires et usages des procédures (2) Modération : ...

**15h30-16h : Martina Ognibene** (EHESS), « Quand l'allongement des temps de la justice conduit à la normalisation de l'accord extra-judiciaire : l'exemple du procès pour viol (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).»

**16h-16h30 : Sabine Rousseau** (LARHRA), « Le temps de la justice en Amazonie brésilienne dans les années 1990. »

16h30-17h : Discussion de la quatrième demi-journée

17h-17h30: Discussion conclusive